



BAREME HONORAIRES TRANSACTION 2025

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC MAXIMUM
Bien inférieur ou égal à 120 000 €	5 900 €*
Bien supérieur à 120 000 €	6%*

*Honoraires maximum à la charge du vendeur, de l'acquéreur, ou partagés entre eux, selon stipulations du mandat. Nos honoraires s'entendent TTC, avec TVA au taux actuel de 20%. Honoraires à la charge du vendeur : pourcentage calculé sur le prix de vente. Honoraires à la charge de l'acquéreur : pourcentage calculé sur le prix de vente hors honoraires.

BAREME HONORAIRES CHASSE IMMOBILIERE 2025

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC CHARGE ACQUEREUR
Honoraire de réalisation de recherche personnalisée	3% du montant de l'acquisition TTC

BAREME HONORAIRES LOCATION 2025

LOCATIONS D'IMMEUBLES SOUMISES A LA LOI DU 6 JUILLET 1989

Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier, à la rédaction du bail : Montant appliqué au preneur et au bailleur selon zone géographique par m² de la surface habitable du logement loué

Zone Marseille et ses alentours 10.00€/m²

Frais d'établissement d'un état des lieux : Montant appliqué au preneur et au bailleur par m² de la surface habitable du logement loué 3.00€/m²

HONORAIRES DE LOCATION PARKING OU GARAGE Honoraires de location, forfait partagé 50% locataire 50% bailleur 150.00€

HONORAIRES DE LOCATION LOCAL PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL (partagés entre locataire et propriétaire) Honoraires de location calculés sur le loyer annuel 30.00%



ALLEN SAS 408 rue Paradis, 13008 MARSEILLE

Garantie Transaction à hauteur de 120 000 € souscrite auprès de GALIAN ASSURANCE, 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS.

Carte professionnelle n° CPI 1310 2022 000 000 106 Transactions sur immeubles et fonds de commerce délivrée par la **CCI Marseille Provence**

SAS au capital de 1 000 € RCS MARSEILLE B 912 205 853 – APE 6831 Z – TVA CEE FR 279 122 05 853